

Hervé HOINT-LECOQ

Les Chroniques  
d'HISTOIRE  
Maçonnique  
de **GADLU.INFO**





## Octobre 1855 – Création de la Grande Loge du Canada (1<sup>ère</sup> Grande Loge indépendante canadienne).

Quiconque s'intéresse à la franc-maçonnerie universelle ne pourrait que s'arracher les cheveux devant la complexité de la franc-maçonnerie canadienne. Bien évidemment, si nous nous intéressons à la franc-maçonnerie française, rapidement, nous serions obligés de reconnaître que pour la franc-maçonnerie française, c'est encore pire !!!

Pourtant, essayons ensemble aujourd'hui de saisir un peu mieux cette mosaïque canadienne. Commençons d'abord par expliquer que la maçonnerie canadienne est une maçonnerie provinciale. Chaque province possède en effet sa Grande Loge régulière vivant en harmonie avec ses autres Grandes Loges ! Ce qui est un peu surprenant pour nous autres français lorsque nous voyons l'acharnement de nos dignitaires à, ne serait-ce que, se reconnaître.

Ainsi, si l'on ne s'intéresse qu'aux Grandes Loges régulières, il y a donc la Grande Loge de l'Alberta, la Grande Loge de la Colombie Britannique et du Yukon, la Grande Loge du Canada dans la Province de l'Ontario, la Grande Lodge of Manitoba, la Grande Loge du Nouveau Brunswick, la Grande Loge de Terre-Neuve et du Labrador, la Grande Loge de la Nouvelle Écosse, la Grande Loge de l'Île du Prince Edward, la Grande Loge du Québec, la Grande Loge de la Saskatchewan, la Prince Hall Grande Lodge of Ontario, et enfin le District de la Grande Loge d'Écosse à Terre-Neuve et Labrador (ce qui représenterait actuellement un peu moins de 100.000 frères).

Se pose alors les questions : comment en est-on arrivé là ? Et à qui doit-on l'initiative de la première création de Grande Loge indépendante de celles du monde britannique ?

Pour répondre à ces questions, il convient tout d'abord d'évoquer les premières loges canadiennes dans la colonisation européenne, puis d'évoquer la négligence européenne menant à la création de la 1<sup>ère</sup> Grande Loge (GL) canadienne.

## I Les premières loges canadiennes dans la colonisation européenne.

L'histoire du Canada comme terre européenne remonte au XVI<sup>e</sup>. A cette époque, des expéditions de pêche sont attestées pour la France dès 1508, l'Espagne dès 1530. D'ailleurs, lorsque Cartier arrive dans le Saint-Laurent (1534), les indiens qui rejoignent son bateau ne sont ni intrigués, ni méfiants. Ils apportent même des fourrures, preuve d'échanges antérieurs.



Figure 1 Carte du Voyage de Cartier en 1534 (National Library of Canada).

En 1541, la 1<sup>ère</sup> colonie d'Amérique française est déclarée par l'envoi de Jacques Cartier et Jean-François de la Rocque de Roberval. Celui-ci est alors nommé lieutenant de ce que l'on appellera désormais : la Nouvelle-France.

Mais dès le 3<sup>e</sup> voyage de Cartier, la France ne veut plus financer d'expédition là-bas. Elle en tente d'autres ailleurs. Sans succès. Seuls les pêcheurs continuent leurs périples pour ramener des morues et de l'huile de baleine.

La conquête de la Nouvelle France reprend en 1598, mais à chaque fois, les rudesses de l'hiver canadien ou le scorbut, ou les deux, éradiquent les colonies. Ainsi, en 1604, sur l'île de Sainte Croix, une colonie est encore anéantie pour l'hiver. Ses survivants sont alors relocalisés à Port Royal, dans l'embouchure du fleuve Annapolis. Les hivers y sont rudes, toutefois la colonie réussit à survivre en s'organisant mieux. Mais cette expérience se devra de prendre fin lorsque la Compagnie exploitant les lieux, et menant des ravitaillements se voit retirer son monopole en 1607.

Samuel Champlain n'abandonne pas pour autant, et la colonisation reprend en 1608. Car en 1608, ayant établi un comptoir de fourrure provisoire à Tadoussac, il en établit un permanent sur les berges du Saint-Laurent, ce sera le futur Montréal. Poussés à combattre les Iroquois face aux Algonquins (sinon c'en était fini du commerce des fourrures), Champlain débute alors un cycle de conflit avec les iroquois. Par ailleurs, il essaie d'influencer la politique royale pour systématiser la conquête de ces nouvelles terres. Ces efforts se feront dès 1627 lorsque Richelieu missionne la Compagnie de la Nouvelle-France, mais à la mort de Champlain, en 1635, ils ne seront que moins de 500 colons.

Il faudra attendre pourtant 1663 pour que Louis XIV reprenne la main sur l'organisation en Compagnies, instaure un pouvoir royal sous la forme d'un Conseil souverain (un gouverneur, un intendant, un évêque) et les effectifs de colons grimpent à environ 60.000.

Pourtant, dans les terres occupées par les anglais, ils sont près d'un million au même moment, ceci en raison d'un climat plus favorable, mais aussi des persécutions religieuses qui poussent à l'exil un nombre toujours plus croissant de personnes.

De cette période, nous détenons la 1<sup>ère</sup> trace considérée comme probante de l'existence de maçons dans la province de Nouvelle-France et qui est datée de 1606. Elle se nomme : La Pierre « maçonnique » de Port Royal 1606. Pas besoin de vous expliquer pourquoi.



Figure 2 "Masonic" Stone de 1606, découverte en 1827<sup>1</sup>.

Mais les ennuis pour les français n'en finissent plus. En effet, dès 1689, les guerres d'Europe trouvent un terrain extérieur dans le nouveau monde. Il s'agit des guerres intercoloniales.

Au nombre de 4, elles vont rythmer la vie des colons jusqu'en 1763 où la défaite française est officialisée par le traité de Paris.

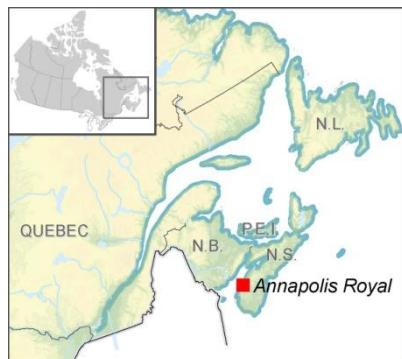
La 1<sup>ère</sup> de ces guerres intercoloniales a lieu de 1689 à 1697, liée à la Guerre de la Ligue d'Augsbourg (ou guerre de Neuf Ans, ou guerre de la Succession Palatine ou guerre de la Grande

<sup>1</sup>Pour en savoir plus sur cette pierre : <http://www.linshaw.ca/v12/omtp/vol14no11.pdf>, par contre, à lire avec amusement uniquement le passage sur les guildes françaises et le compagnonnage.

Alliance, et oppose la France, l'Empire Ottoman, les jacobites irlandais et écossais, face à une coalition européenne du nom de « La Grande Alliance »). Se terminant par le traité de Ryswick (où l'Espagne reconnaissait l'appartenance française de Saint Domingue notamment), la fin de cette guerre ne laissa que quelques années de répit, puisque dès 1701, avec la guerre de succession d'Espagne, débutait la 2<sup>e</sup> guerre intercoloniale. Soldée en 1713 par le traité d'Utrecht, la guerre entre britanniques et français reprit en 1744 par la guerre de Succession d'Autriche cette fois-ci, mais ne dura « que » 4 ans (traité d'Aix-la-chapelle). Et enfin, de 1754 à 1763, la guerre de 7 ans mis fin à l'aventure française en Nouvelle France par, nous l'avons vu, le traité de Paris.

L'Angleterre ayant repris le contrôle sur le papier et par les armes, des colons français vivent néanmoins sur ces terres. C'est ainsi qu'en 1791, le Parlement Britannique adopte ce que l'on nommera alors : l'Acte constitutionnel, qui précise la scission en deux provinces du Canada (le Haut, et le Bas) avec leurs propres institutions séparées, leurs propres intendances, et surtout l'instauration du système des comtés.

Notons alors qu'à cette date, seulement quatre loges maçonniques sont en activité dans le Haut-Canada (Brockville, Cornwall et deux à Niagara). C'est alors ainsi dans ce contexte que nous allons pouvoir aborder l'aventure maçonnique dans cette partie du nouveau monde. Car après la chute de Port Royal en 1710, les Anglais renomment la ville en « Annapolis Royal ». Passée sous la domination anglaise, la ville gardera des liens très étroits avec la ville de Boston toute proche (jusqu'en 1776, voir notre chronique précédente sur la 1<sup>ère</sup> Grande Loge des futurs Etats-Unis).



En 1717, le poste de Gouverneur est confié à un colonel : Richard Philipps, de Gales du sud (jusqu'en 1749). Celui-ci demeurant hors de sa province d'affection gère ses affaires par le biais de lieutenant-gouverneurs implantés sur le terrain. 3 ans plus tard, il organise néanmoins un Conseil de Nouvelle-Ecosse, principalement composé d'hommes de Boston.



Figure 3 Richard Philipps, Gouverneur de Nouvelle Ecosse par Caroline Hall c. 1911

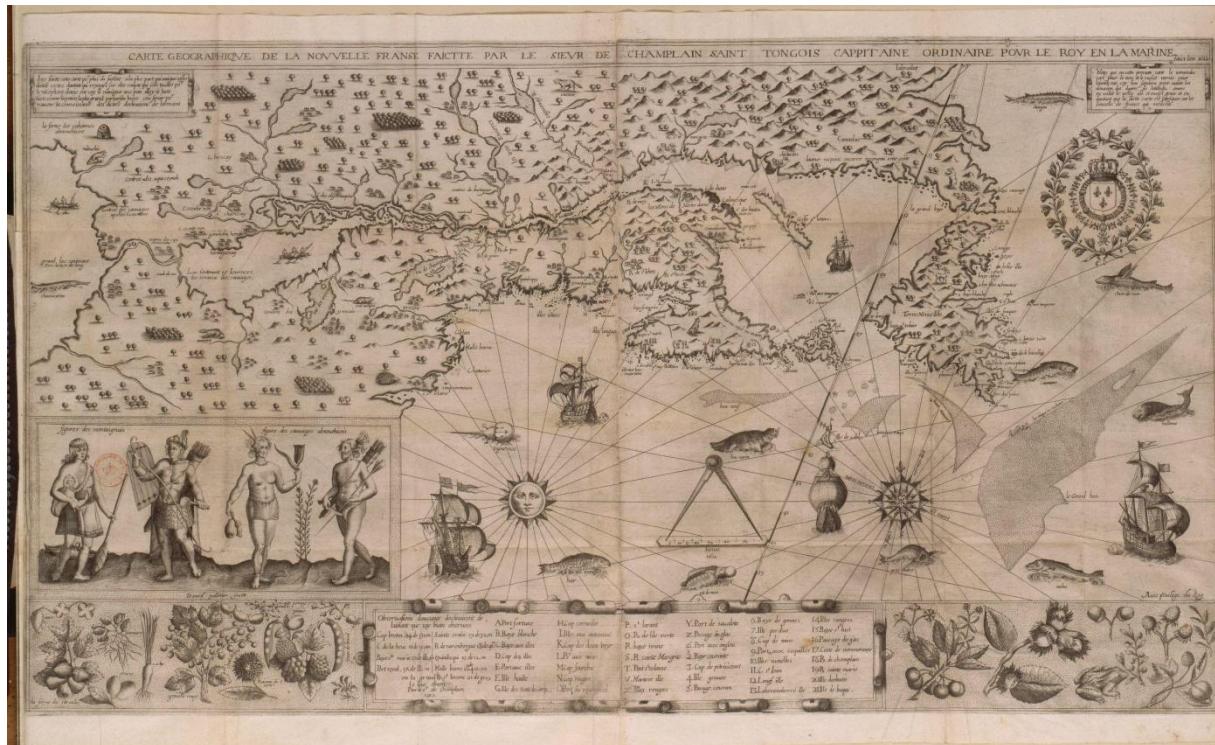


Figure 4 Carte de Samuel de Champlain faisant état de la Nouvelle-France. XVII<sup>e</sup>. Annapolis Royal se situe à droite de la pliure, en haut, à l'embouchure du fleuve se déversant dans le bassin.

Et c'est justement dans cette sphère que gravitent des hommes tels que : John Adams, Paul Mascarene, Edward How, Arthur Savage, le capitaine Cyprian Southack, Hibbert Newton, les révérends John Harrison et Robert Cuthbert<sup>2</sup>, qui tous à des degrés différents, gravitaient également avec la loge de Boston se déroulant à King's Chapel. Autant d'indices pour laisser penser l'existence également d'une loge à Annapolis dans ces années 1720-1730, mais rien ne permet de l'affirmer totalement.

Par contre, la 1<sup>ère</sup> trace officielle d'une activité maçonnique au Canada est datée de 1738 et nous est connue par le cousin du Colonel Philipps, à savoir : Erasmus James Philipps.



Figure 5 Mémorial d'Erasmus James Philipps.

Considéré comme le fondateur de la franc-maçonnerie au Canada, officier (fils de Colonel) affecté au 40<sup>e</sup> régiment de son oncle en 1726<sup>3</sup>, c'est en compagnie de 6 hommes (2 du Conseil de Nouvelle-Ecosse et 4 de Rhode Island) qu'il reçu pour mission de délimiter les frontières entre la Province de la Baie du Massachusetts, et la colonie de Rhode Island<sup>4</sup>.

Lors de ce déplacement, le 14 novembre 1737, il fut reçu maçon à Boston (y étant arrivé en août et n'en repartant qu'en juin de l'année suivante). En sa compagnie, William Sheriff s'affilia à la loge de Boston. Mais qui dit affiliation, dit plein exercice ailleurs. Hors Sheriff étant stationné à Annapolis Royal depuis 1716, il est fort à parier que cela représente un indice de plus sur l'existence d'une loge dans cette ville antérieure à 1738.

Toujours est-il que, reçu en novembre 1737, Erasmus James Philipps reçut l'autorisation, dès mars 1738, de former une loge à Annapolis d'Henry Price, comme l'indique la Gazette de Boston en déclarant : « We are informed that Major Philipps is appointed Provincial Grand Master over the Free and Accepted Masons of Nova Scotia and that a deputation is getting ready for that purpose. ». C'est le début de la Grande Loge Provinciale de Nouvelle Ecosse.

Ayons en lisant cela une pensée pour les frères et sœurs qui passent de nombreuses années pour atteindre la maîtrise en raisons d'un trop grand nombre de frères et de sœurs sur leurs colonnes (sic).

<sup>2</sup> <http://www.grandlodgens.org/content/erasmus-james-philipps-memorial>

<sup>3</sup> [http://www.biographi.ca/en/bio.php?id\\_nbr=1586](http://www.biographi.ca/en/bio.php?id_nbr=1586)

<sup>4</sup> <http://www.krausehouse.ca/krause/PhilippsEJ.htm>

Mais 1837-38 c'est surtout l'évocation des Rébellions du Upper Canada (Ontario) et du Lower Canada (Quebec) que l'on connaît sous le nom de « La Guerre des Patriotes » et de « La Rébellion du Bas-Canada »).



Figure 6 Bataille de Saint-Eustache le 14 décembre 1837, avec la victoire britannique sur les Patriotes.

Pour autant, cette loge suivit son existence, et, en 1755, demanda une patente à la Grande Loge des Anciens. Celle-ci fut accordée le 19 novembre et les travaux durèrent jusque dans les années 1810 où sa trace disparaît lorsqu'elle demanda une patente irlandaise.

Des patentess sont alors également demandées à St. John's (1746 et 1766), à Halifax (1750 et 1751) et à Québec (1752 avec la Antiquity Lodge qui reçut patente de la GL d'Irlande). Mais la 1<sup>ère</sup> loge officiellement établie par la Grande Loge des Moderns est celle du 8<sup>e</sup> Bataillon, le « King's Own Regiment » le 15 février 1755 (Loge Numéro 255, puis N°195 la même année, N°156 en 1770, N°124 en 1780, puis N°112 en 1792) à Fort Niagara (notons au passage l'existence d'une Grande Loge Provinciale à Niagara d'avril 1803 à 1822).

La franc-maçonnerie canadienne inféodée à l'Europe était donc bien établie. Mais était-elle stable et correctement administrée ?

## II De la négligence à la création de la 1<sup>ère</sup> Grande Loge canadienne

Et bien non, et les frémissements de l'indépendance maçonnique amorcés dès 1852 culminèrent et basculèrent le 19 Juillet 1855, à Clifton House, aux chutes du Niagara, lors d'une réunion de franc-maçons irlandais, anglais et écossais afin de discuter de la possibilité de créer une Grande Loge indépendante pour la région du Canada.

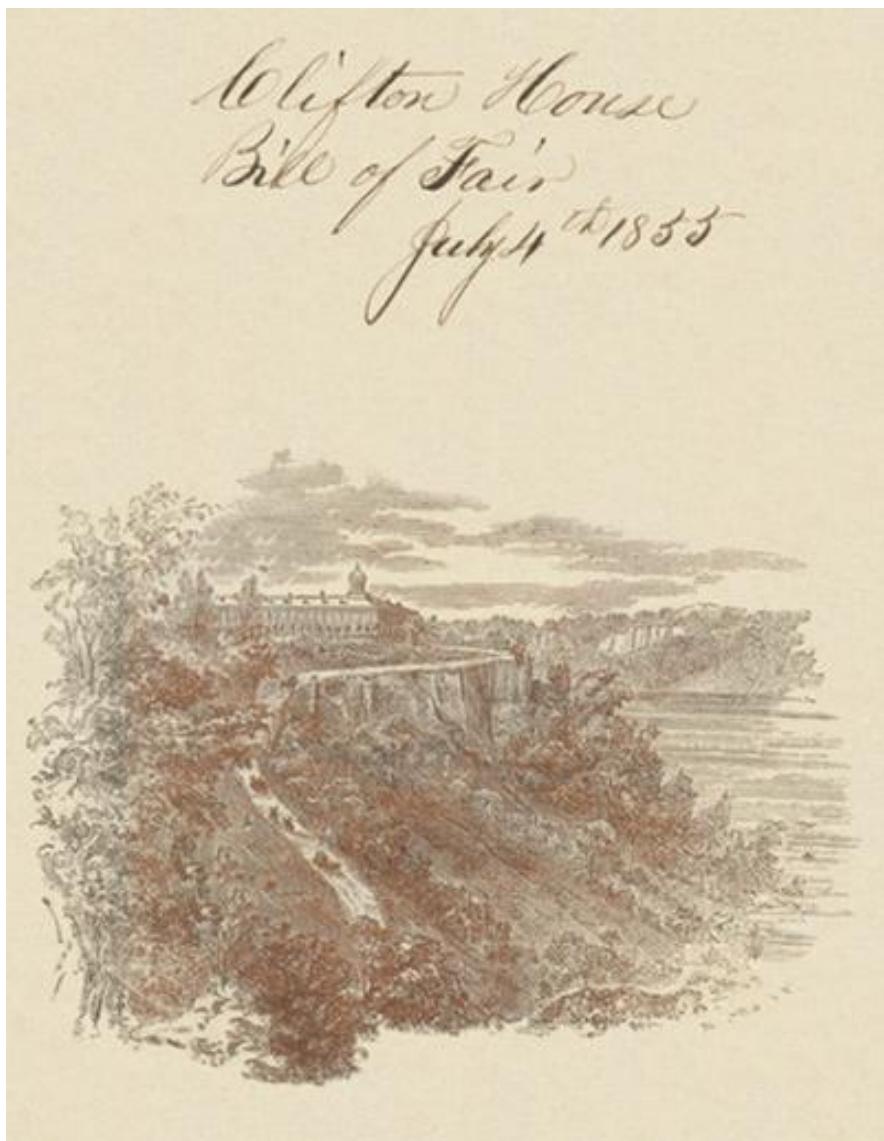


Figure 7 Représentation de Clifton House en ce mois de Juillet 1855 (extrait d'un menu du restaurant).

Le choix de Clifton house comme lieu de première réunion n'est en soit pas anodin. En effet, construit en 1833, ce grand hôtel était alors l'un des plus prestigieux du Canada, donnant un panorama unique sur les chutes du Niagara<sup>5</sup>.

Des règles et résolutions furent prises néanmoins lors de cette réunion de Juillet, et furent communiquées aux loges de ladite province afin qu'elles déterminent des représentants pour en discuter (chaque loge ayant trois voix)<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Détruit par le feu en 1898, il sera reconstruit, mais brûlera de nouveau en 1932.

Mais dans cet environnement étourdissant des chutes du Niagara, il fallait travailler. Toutefois, échouant à se mettre d'accord à cause du représentant de la GL d'Angleterre, ils convinrent de se réunir à nouveau le 2<sup>e</sup> mercredi d'octobre 1855, lors d'une Convention de délégués des loges canadiennes qui se tiendrait alors à Hamilton.

Il fut donc déclaré ce jour-là qu'à l'occasion de la réunion prévue en octobre, serait déterminée l'établissement d'une Grande Loge du Canada indépendante. Ceci, bien évidemment, pour le plus grand profit pour la province selon ses organisateurs.

La future Grande Loge se réunit donc au Masonic Hall de la loge irlandaise St John (N°231 chez les Irlandais, et désormais N°40).

Mais se peut-il que cette localité ait été choisie car elle se trouve au centre des 14 loges irlandaises qui furent à l'initiative de cette action ? Le doute est posé tant l'influence irlandaise est pregnante. Nous en reparlerons.

En tout cas voici les loges qui se réunirent en ce jour d'octobre 1855.

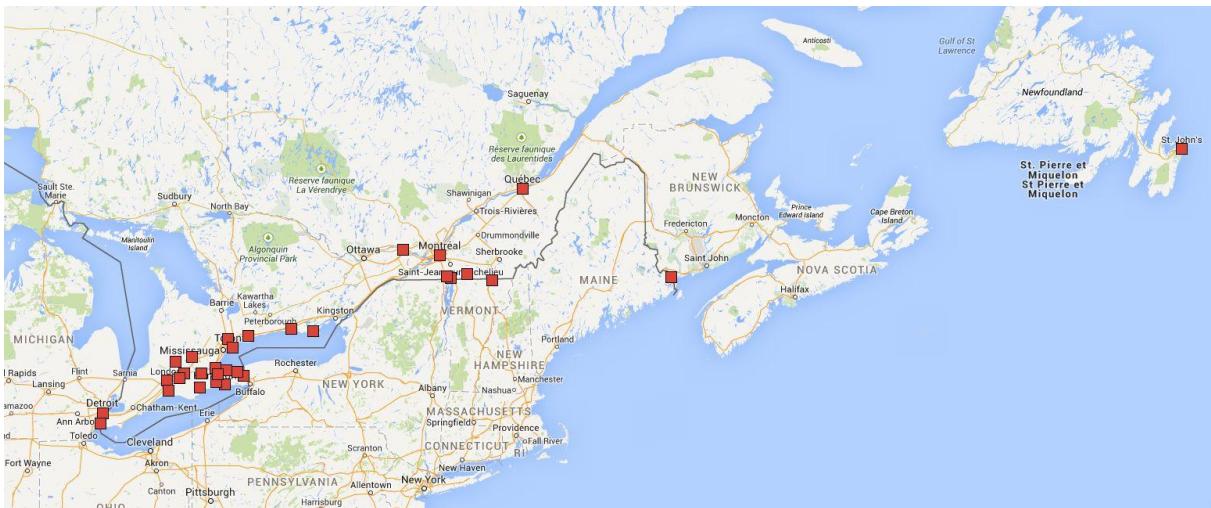
| Ville          | Loges                                                                           | Ville           | Loges                           |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------|
| Amherstburgh.  | Thistle Lodge                                                                   | Niagara         | Niagara Lodge                   |
| Binbrook.      | Harmony Lodge                                                                   | Picton.         | Prince Edward's Lodge           |
| Brantford.     | Brant Lodge                                                                     | Quebec.         | Independent, St Andrew's Lodges |
| Brighton.      | Brighton Lodge                                                                  | Simcoe.         | Norfolk Lodge                   |
| Brockville     | Brockville lodge                                                                | St. Andrew's    | St. Andrew's Lodge              |
| Cayuga.        | St Johns Lodge                                                                  | St. Catharines. | St George's Lodge               |
| Clarenceville. | Nelson lodge                                                                    | St. Johns.      | Dorchester Lodge                |
| Dunham.        | Prevost Lodge                                                                   | St.Thomas.      | St Thomas Lodge                 |
| Dunnville.     | Amity Lodge, Wellington Lodges                                                  | Stanstead.      | Golden Rule Lodge               |
| Grimsby.       | Union Lodge                                                                     | Stratford.      | Wellington Lodge                |
| Hamilton.      | Bar.on, Strict Observance, Acacia, St John's, Lodges                            | Toronto.        | King Solomon's Lodge            |
| Hawkesbury     | Hawkesbury Lodge                                                                | Vaughan.        | Vaughan Lodge                   |
| Ingersoll.     | King Hiram Lodge                                                                | Waterloo.       | Shefford Lodghe                 |
| Lacolle.       | Hoyle Lodge                                                                     | Whitby.         | Composite Lodge                 |
| London.        | St George's, St John's Lodges                                                   | Windsor.        | Great Western Lodge             |
| Montreal.      | Lodge of Social and Military Virtues, et St George, Zetland, St Lawrence lodges | Woodstock.      | King Solomon Lodge              |

Figure 8 Tableau des loges représentées le 10 octobre 1855.

---

<sup>6</sup> Rendons à ce sujet hommage au travail du frère Michael Jenkyns pour son analyse de la formation de la franc-maçonnerie dans la région d'Ottawa

[http://www.ottawadistrict1masons.ca/images/documents/District\\_1\\_History\\_1855\\_2010.pdf](http://www.ottawadistrict1masons.ca/images/documents/District_1_History_1855_2010.pdf)



**Figure 9 Carte des Loges représentées.**

Ces 41 loges qui décidèrent de s'unir ne représentaient pas pour autant la totalité des loges du Canada, puisque 42 autres refusèrent d'y participer. La répartition par villes sur cette carte le montre clairement, la grande majorité des loges représentées provenait de l'Ouest du Canada<sup>7</sup> (28 contre 13). Parmi celles-ci, 26 étaient enregistrées à la Grande Loge d'Angleterre (16 pour la GL Provinciale de l'Ouest du Canada, et 10 pour la GL Provinciale de Montréal) ; 14 dépendaient de la GL d'Irlande, et seulement 1 seule de la GL d'Ecosse.

Quiconque connaît l'histoire de l'émigration irlandaise dans le nouveau monde y verra l'importance de l'influence irlandaise dans cette action. Car rappelons au passage que « les Amériques » étaient une destination à la traversée dangereuse, mais qui offrait un espoir de survie pour les 2 millions de migrants irlandais qui quittèrent l'ancienne Europe dans les années 1840 suite à la « Great Famine »

Jenkyns l'a très bien étudié. Avant 1840, seules 4 loges irlandaises constituaient l'effectif canado-irlandais (2 civiles, 2 militaires). Puis après 1840, 4 nouvelles loge civiles se formèrent, et 11 de plus entre décembre 1850 et mars 1855.

Bien évidemment (vraiment ou est-ce un symbole ?), lors de la réunion d'octobre, on commença par faire acter « mutatis mutandis »<sup>8</sup> les Constitutions de la Grande Loge d'Angleterre et tous se mirent d'accord sur la nécessité de créer un Comité sensé centraliser un certain nombre de points justifiants leur démarche indépendantiste<sup>9</sup> (les « Comités maçonniques » sont vraiment une maladie dans l'histoire des Grandes Loges. Nous en reparlerons peut-être un jour).

<sup>7</sup> Pour une compréhension rapide : <http://www.kamloopsfreemasons.com/wp-content/uploads/History-Of-The-Grand-Lodge-Of-Canada.pdf>

<sup>8</sup> Placer une citation latine rend toujours apparemment une décision plus officielle. Car comme le disait le Roi Loth dans Kaamelot : « « **Victoriae mundis et mundis lacrima**. Bon, ça ne veut absolument rien dire, mais je trouve que c'est assez dans le ton. » Kaamelott, Livre IV, tome 2, épisode 49 : « Le désordre et la nuit ».

<sup>9</sup> A ce titre, il est à lire l'action déterminante des loges irlandaises très bien étudiées également par Michael Jenkyns pour la Loge d'Etude et de Recherche Heritage Lodge N° 730 dans le volume 31 de ses comptes rendus de 2008 <https://archive.org/details/heritagelodge2008free>

Tout d'abord, ils mirent en avant le fait qu'en ayant reçu des patentes de différentes grandes loges, cette multiplicité des allégeances ne faisait qu'entrainer « a diversity of interests and allegiance, -an absence of harmony in action and working, perpetuating local and national feelings ». En effet, il était temps de rassembler ce qui était épars et de, surtout, rassembler les frères dans un même centre d'amour fraternel (ambiance musicale : concerto pour violons avec une rose coincée entre les dents. Ambiance lumineuse tamisée).

Puis, ils firent remarquer qu'en envoyant leurs capitulations à la Grande Loge d'Angleterre et d'Irlande, mais aussi à la Grande Loge Provinciale, cela ne faisait que les appauvrir alors qu'ils ne pourraient pas nécessairement en tirer profit en retour. Ceci, sans compter la difficulté pour établir une correspondance régulière entre eux et les GL d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse – précisant même que certaines patentes furent attendues des mois, voire des années, et que, d'ailleurs, certains frères payèrent pour obtenir des « certificates » et n'en virent pas le moindre trait de plume avant de longues périodes. De plus, ils précisèrent même que certaines demandes formulées de manière adaptée n'obtinrent jamais de réponse.

Ensuite, ils firent remarquer que les Grands Maîtres Provinciaux et leurs Députés envoyés par les Grandes Loges n'avaient que peu de connaissance des franc-maçons de leurs provinces, ce qui laisse ainsi de manière habile la nature des décisions qui furent les leurs lorsque des problèmes se présentèrent.

Enfin, et c'est là le 7<sup>e</sup> point annoncé, ils se lamentèrent, habilement également, que les Grandes Loges provinciales ainsi rendues irresponsables et éloignées de la maçonnerie du Canada ne pouvaient être en mesure de fournir l'attention et le respect qui leur était dû.

Pour toutes ces raisons, il fut décidé officiellement qu'il était urgent de former une Grande Loge du Canada libre et indépendante, ceci pour : « former une parfaite union fraternelle et une harmonie, établir l'ordre, assurer la tranquillité, fournir et promouvoir l'intérêt commun de la maçonnerie, et assurer à la fraternité du Canada toutes les bénédictions des priviléges maçonniques ».

Bien évidemment, tous ces arguments sont les raisons *officielles* de la formation de la Grande Loge du Canada. Ce que les « proceedings » ne disent pas, c'est la volonté évidente d'autonomie des sujets britanniques de l'époque dans cette région du monde (nous citerons ainsi la guerre anglo-américaine de 1812 et les Rébellions des *Patriots* écossais du Upper Canada en 1837-38). Sans compter également la multiplication de la création des Grandes Loges indépendantes aux Etats-Unis depuis des décennies.

La volonté d'indépendance, nous l'avons signalé, provint des loges irlandaises. Celles-ci ayant commencé une discussion sur la réduction des prélèvements faits aux loges qui commença en 1853 par l'action de la loge du Roi Salomon, mais sans succès avec la GL d'Irlande. S'ensuivit alors entre elles une communication en vue de demander la création d'une GL provinciale. Or plus les débats avançaient, et plus l'idée d'une GL indépendante se faisait corps.

La GL d'Irlande offrit alors en avril 1854 la possibilité à cette King Solomon's lodge la possibilité de devenir Grande Loge Provinciale, et à ses loges d'élire elles-mêmes un Grand Maître Provincial à soumettre à l'approbation du Grand Maître. Mais lorsque les frères se réunirent en mai,

l'idée d'une GL indépendante était déjà là. Alimentée également par le fait que chacune de ces décisions se trouvaient avoir un relai dans la presse<sup>10</sup>, menant même la Grande Loge de Londres à en être avisée.

Pourtant, lorsque les 4 loges irlandaises « rebelles » se réunirent en septembre, il n'était plus seulement question de cela, mais également de la possibilité de pouvoir attribuer directement des patentes afin de constituer des loges, sans l'aval de la GL donc.

La GL en prit connaissance, et lors de sa tenue du 8 Janvier 1855 elle confirma qu'elle n'accorderait que ce qu'elle avait proposé, refusant ainsi, par là même, la possibilité à la GL Provinciale de patenter de nouvelles loges (le risque étant bien sûr celui d'une propagation des demandes d'autres GL provinciales si celle-ci y était autorisée).

La King Solomon's lodge n'en resta pas là et, en mai, communiqua aux loges canadiennes, mais aussi aux GL d'Irlande, d'Angleterre et d'Ecosse la requête de leur permettre de créer une Grande Loge unique et autonome pour le Canada. La date de cette réunion était fixée : le 19 juillet 1855, à Clifton House, mais nous en avons parlé précédemment. Cette réunion échoua donc, et il fut décidé de se réunir à nouveau le 10 octobre 1855, à Hamilton, afin de considérer, je cite : « the expediency of establishing an independant Grand Lodge of Canada ».

La réunion eu lieu, et la Grande Loge créée.

Une fois la décision prise, on décida alors de former une Commission (décidément, c'est une manie maçonnique !) afin d'envisager les règles de fonctionnement de cette nouvelle Grande Loge. La chose fut faite dès le lendemain à 10h30 du matin, puis ce comité procéda à l'élection des Grands Officiers qui auraient à se réunir le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de Juillet 1856 pour la 1<sup>ère</sup> tenue de Grande Loge officielle. Mais la folie de créer des comités continua, et on en créa deux nouveaux : un pour mettre à jour les règles de fonctionnement de la Grande Loge qui venaient déjà d'être adoptées, et un autre pour l'achat de tout le matériel nécessaire à une tenue de Grande Loge.

Le lendemain, après un premier désistement, (nous en sommes alors au 3<sup>e</sup> jour de travaux suspendus), les premiers travaux de cette nouvelle Grande Loge du Canada furent ainsi réalisés.

Mais à ce moment là de la lecture, les plus perspicaces d'entre vous se seront demandés : « Mais si cette Grande Loge décide de s'affranchir des GL d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, qui a installé le Grand Maître alors ? ».

Et bien la réponse à cette question fut donnée le 2 novembre ! En effet, c'est H.T. Backus, Passé Grand Maître de la Grande Loge de Détroit qui s'y colla dans la ville de Détroit.

Mais notons que toutes les GL des Etats-Unis n'étaient pas forcément acquises à leur cause, ainsi, celle de New-York les calomnia, comme le rapporte à la tenue de GL de 1856 le GM W. Mercer Wilson. A cette occasion, d'ailleurs, il renseigna les frères sur la reconnaissance de leur nouvelle GL par la GL d'Irlande, mais sur le silence obstiné de la GL d'Angleterre. Egalement, il reçut un très bon accueil dans la plupart des loges qu'il visita, que ce soit au Canada, mais aussi au Kentucky (à plus de 2000 miles).

---

<sup>10</sup> Masonic Mirror, Keystone, Masonic Review, British Colonialist...

En conclusion<sup>11</sup>, nous l'avons vu, ce sont véritablement les loges irlandaises, et notamment celle de King Solomon qui furent à l'initiative de la création de cette 1<sup>ère</sup> GL loge canadienne indépendante en 1855.

Par ailleurs, la reconnaissance par la GL d'Angleterre arrivera un peu retard, en 1858. Toutefois les désaccords régionaux perdureront. En effet, en 1866 se constituera la GL de Nova Scotia, et les volontés d'être reconnues comme un peuple à part entière conduiront l'Angleterre à reconnaître un « Dominion of Canada » (« Confédération Canadienne » en français) en 1867 (Ontario, Québec, New Brunswick, Nova Scotia) qui n'empêchera pas les canadiens d'origines françaises de résister encore. C'est pourquoi en 1869 ils formeront leur propre Grande Loge, celle du Quebec. Suivi en 1871 par la GL de Colombie Britannique, et en 1875 par celles de Manitoba et des Iles du Prince Edward.



Figure 10 Carte administrative du Canada de 1867 à 1870, en blanc les premières régions réunies.

Reconnaissant désormais la nature provincial du Canada, en 1887, la GL du Canada modifier son nom pour devenir : « Grand Lodge of Ancient Free and Accepted Masons of Canada in the Province of Ontario ».

<sup>11</sup> Quiconque veut aller plus loin sur l'histoire de la franc-maçonnerie au Canada, devra se libérer plusieurs heures pour la lecture des liens présents ici : <http://freemasonry.bcy.ca/history/sheppard/index.html>

## PROCEEDINGS OF THE CONVENTION

OF

## Free and Accepted Masons,

HELD AT

THE CITY OF HAMILTON, C. W.,

On the 10th day of October, 5855.

At a Convention of Delegates from the Lodges of Free and Accepted Masons of Canada, held at the Masonic Hall, Hamilton, on Wednesday, the 10th day of October, 5855, in conformity with a summons issued under the following resolutions passed at a meeting of Masons, held at the Clifton House, Niagara Falls, the 19th day of July, 5855, when it was resolved:

That a Convention of Delegates be held at Hamilton, on the 2nd Wednesday in October next, for the purpose of considering the expediency of establishing an Independent Grand Lodge of Canada, and to proceed with such matters as may be deemed most desirable for the benefit of Masonry in this Province.

It was likewise resolved:

That the Secretary be instructed to address a communication, embodying the foregoing resolution, to every Lodge in the Province, inviting and urging upon them to be properly represented at that Convention.

The following Lodges were duly represented by their properly qualified officers:

| Lodge,       | Brockville.      |
|--------------|------------------|
| Niagara      | " Niagara.       |
| Union        | " Grimsby.       |
| Norfolk      | " Simcoe.        |
| Nelson       | " Clarenceville. |
| St. Andrew's | " St. Andrews.   |
| Golden Rule  | " Stanstead.     |
| St. George's | " Montreal.      |
| Zetland      | " Montreal.      |
| Bar.on       | " Hamilton.      |
| Dorchester   | " St. Johns.     |

The Convention resumed its sitting at half-past seven P. M., V. W. Bro. C. Magill, presiding.

The Committee appointed to prepare resolutions for the adoption of the Convention, submitted the following preamble:

Whereas, the existence of Lodges of Free and Accepted Masons in this Province, hailing from three several Grand Lodges, is a system productive of much evil to the Craft, creating a diversity of interests and allegiance,—an absence of harmony in action and working, perpetuating local and national feelings, and thus estranging the affections of brethren, whose Order knows no country and is confined to no race; and,

Whereas, the Benevolent funds of Canadian Freemasons, small as they are, are constantly taxed to relieve needy brethren from Europe, while our resources are doubly drawn upon by contributions to the Grand Lodges of England and Ireland, and to the Provincial Grand Lodges of Canada, thus creating a constant drain upon those funds, from which but little return can ever be expected; and, Whereas, the distance between Canada and the Grand Lodges of England, Ireland and Scotland presents a very serious difficulty in regard to the necessary correspondence, as well as the prompt receipt of Warrants and Certificates, which have been delayed for months, and in some cases for years, greatly to the inconvenience of the fraternity in Canada; and,

Whereas, important communications, and even remittances of money, have been suffered to lie for years in the Grand Secretary's office of England, without the least acknowledgment of their having been received in due course, brethren being compelled to leave the Province before they could receive from England the certificates for which they had long previously paid; and,

Whereas, the communications of the Provincial Grand Lodges of Canada to the Grand Lodge of England,—though respectfully and masonically expressed, especially when in the form of petitions or remonstrances, have been treated with silent contempt, their very receipt remaining unacknowledged: and,

Whereas, the Provincial Grand Masters of Canada and their Deputies are not appointed by, and are entirely irresponsible to the Freemasons of Canada, being the mere nominees of the Grand Lodges of Great Britain,—the members of which can know but little of the state of the Craft, or the masonic position of individuals in this Province: and,

Whereas, whilst the Provincial Grand Lodges are thus rendered irresponsible to and independent of the Craft in Canada, experience has shown that they are unable to secure from the parent Grand Lodges that attention and respect which are due to their position;

Therefore be it resolved:

That in order to apply a remedy to the evils,—to form perfect fraternal union and harmony, establish order, ensure tranquillity, provide for and promote the general welfare of the Craft, and secure to the fraternity of Canada all the blessings of masonic privileges,—it is expedient, right, and our bounden duty, to form a Grand Lodge of Canada.

It was moved, in amendment, that the following words be added to the resolution:

And that the same be now organized, but that the working thereof be held in abeyance until the action of the Grand Lodges of England, Scotland and Ireland be made known on the subject.

On a division, the amendment was negatived by 38 Lodges to 3.

The original motion was then, after due consideration, carried with one dissentient,—the dissenting brother desiring it to be understood that his dissent was caused from the absence of full instructions from his Lodge; he individually expressing his hearty concurrence in the original resolution.

It was then moved by W. Bro. G. L. Allen, seconded by W. Bro. Wm. Bellhouse, and unanimously adopted:

That we, the representatives of regularly warranted Lodges here in Convention assembled, resolve:

That the Grand Lodge of Ancient Free and Accepted Masons of Canada be and is hereby formed upon the Ancient Charges and Constitution of Masonry.

On motion of W. Bro. J. Osborne, seconded by Bro. J. H. Isaacson, it was unanimously resolved:

That a Committee be appointed, consisting of W. Bros. W. M. Wilson, W. C. Stephens, R. Bull, Dr. Lundy, A. Bernard, T. B. Harris, and Dr. Dugran—with power to add to their number, to prepare rules and regulations for the government of the Grand Lodge of Canada.

On motion, the Convention adjourned till Thursday morning, at 11 o'clock.

**THURSDAY, 11th Oct. 5855.**  
The Convention resumed its sitting at half-past 10 o'clock, A. M., V. W. Bro. C. Magill, presiding.

The Committee appointed to prepare rules and regulations presented their report.

It was moved by W. Bro. A. S. Abbott, seconded by Bro. Taylor, and unanimously resolved:

That the draft of Constitution, now read by the Secretary, be and is hereby adopted as the Constitution of the Grand Lodge of Canada.

On motion of W. Bro. A. S. Abbott, seconded by Bro. J. B. Butler, it was unanimously adopted:

That rules and regulations having been adopted, the Convention proceed to the election of Grand Officers, to hold office until the 2nd Wednesday in July, A. L. 5856.

The following officers were declared duly elected:

|                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| M. W. Bro. Wm. Mercer Wilson, | Grand Master.                 |
| R. " " A. Bernard,            | Deputy Grand Master.          |
| " " W. C. Stephens,           | D. D. G. M. Western District. |
| " " W. B. Simpson,            | " Central "                   |
| " " W. Eaden,                 | " Eastern "                   |
| " " Richard Bull,             | Grand Senior Warden.          |
| " " James Daniel,             | " Junior Warden.              |
| " " Rev. Dr. Lundy,           | " Chaplain.                   |
| " " William Bellhouse,        | " Treasurer.                  |
| " " Thos. B. Harris,          | " Secretary.                  |

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel,

Rev. Dr. Lundy,

William Bellhouse,

Thos. B. Harris,

Richard Bull,

James Daniel, Asst. Grand Chaplain.

|                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| " " C. Magill,         | Senior Deacon.      |
| " " George L. Allen,   | Junior Deacon.      |
| " " J. H. Isaacson,    | Asst. " Secretary.  |
| " " Thomas Duggan,     | Supt. of Works.     |
| " " J. Osborne,        | Dir. of Ceremonies. |
| " " G. E. Fenwick,     | Asst. " Pursuivant. |
| " " J. W. Holdmand,    | " Organist.         |
| " " William T. Thomas, | " Stewards.         |
| " " Geo. W. Powell,    | " Tyler.            |
| " " J. R. Holden,      |                     |
| " " J. C. Butler,      |                     |
| " " Jno. Morrison,     |                     |

On motion of W. Bro. G. L. Allen, seconded by W. Bro. James Daniel, it was unanimously adopted:

That every Lodge concurring in the formation of the Grand Lodge of Canada, shall have authority granted them for the purpose of continuing their work, and that some reasonable time be mentioned therein to enable them to make out the returns to the parent Grand Lodges; and should they fail to fulfil this engagement, then all protection from the Grand Lodge of Canada will cease.

On motion of W. Bro. Jas. Daniel, seconded by W. Bro. W. B. Simpson, it was resolved:

That a Committee be appointed to revise and amend the rules and regulations, and to report at the first Annual Communication.

The following were appointed the Committee, viz:

|                                                            |
|------------------------------------------------------------|
| V. W. Bros. W. C. Stephens, R. Bull, Dr. Lundy, C. Magill, |
| Thos. B. Harris, Wm. Bellhouse, and Dr. Duggan.            |

Moved by W. Bro. Dr. Lundy, seconded by Bro. Taylor, and resolved:

That a Committee be appointed to assist the Grand Secretary on the Foreign Correspondence of the Grand Lodge, and that the purchase of the Grand Lodge regalia, together with the books and all other necessities, be confided to such Committee.

The following Brethren were appointed:  
V. W. Bros. W. C. Stephens, Dr. Lundy, R. Bull.  
On motion of W. Bro. A. Bernard, seconded by W. Bro. W. B. Simpson, and unanimously adopted:

That the thanks of the Grand Lodge of Canada, and of the Craft in general, are eminently due, and are hereby tendered to the brethren of Hamilton, for the indefatigable zeal and perseverance which they have evinced in devising the best means of establishing the Grand Lodge of Canada, as well as for their generous hospitality to the brethren from a distance.

It was, on motion of W. Bro. Dr. Lundy, seconded by W. Bro. W. B. Simpson, resolved:

That the Seal now produced be used for temporary purposes, and that a new one be procured by the Committee on Correspondence.

On motion of W. Bro. A. Bernard, seconded by W. Bro. Wm. Bellhouse, it was unanimously resolved:

That the Grand Secretary be instructed to request all Lodges under the jurisdiction of the Grand Lodge of Canada to forward to him, at an early day, the number of their Warrant and the date of their formation, duly authenticated.

The Convention was adjourned, to meet at 9 o'clock on Friday morning.

**FRIDAY, Oct. 12, 5855.**

The Convention resumed its sitting at a  $\frac{1}{2}$  past 5 o'clock, P. M. In consequence of V. W. Bro. C. Magill having declined to accept the office of Grand Senior Deacon, the Grand Master elect appointed W. Bro. Geo. L. Allen to be Grand Senior Deacon, and W. Bro. Thos. Perkins to be Grand Junior Deacon.

On motion of W. Bro. Richard Bull, seconded by W. Bro. J. R. Holden, it was unanimously adopted:

That the Grand Master elect be requested to name three members of the Grand Lodge as a deputation to proceed, with as little delay as possible, to the residences of such Grand Masters or Past Grand Masters as may be most convenient, for the purpose of inviting them to this Grand Lodge, to install the M. W. Grand Master elect.

The Grand Master appointed the following brethren such delegation:

W. Bros. A. Bernard, W. C. Stephens, and Thos. B. Harris.  
The Convention was adjourned with solemn prayer.

ATTEST.



The following Brethren were appointed its sitting at 6 o'clock, P. M.

On motion of W. Bro. A. Bernard, seconded by W. Bro. W. B.

Simpson, and unanimously adopted:

That the thanks of the Grand Lodge of Canada, and of the Craft in general, are eminently due, and are hereby tendered to the brethren of Hamilton, for the indefatigable zeal and perseverance which they have evinced in devising the best means of establishing the Grand Lodge of Canada, as well as for their generous hospitality to the brethren from a distance.

It was, on motion of W. Bro. Dr. Lundy, seconded by W. Bro. W. B. Simpson, resolved:

That the Seal now produced be used for temporary purposes, and that a new one be procured by the Committee on Correspondence.

On motion of W. Bro. A. Bernard, seconded by W. Bro. Wm. Bellhouse, it was unanimously resolved:

That the Grand Secretary be instructed to request all Lodges under the jurisdiction of the Grand Lodge of Canada to forward to him, at an early day, the number of their Warrant and the date of their formation, duly authenticated.

The Convention was adjourned, to meet at 9 o'clock on Friday morning.

**FRIDAY, Oct. 12, 5855.**

The Convention resumed its sitting at a  $\frac{1}{2}$  past 5 o'clock, P. M. In consequence of V. W. Bro. C. Magill having declined to accept the office of Grand Senior Deacon, the Grand Master elect appointed W. Bro. Geo. L. Allen to be Grand Senior Deacon, and W. Bro. Thos. Perkins to be Grand Junior Deacon.

On motion of W. Bro. Richard Bull, seconded by W. Bro. J. R. Holden, it was unanimously adopted:

That the Grand Master elect be requested to name three members of the Grand Lodge as a deputation to proceed, with as little delay as possible, to the residences of such Grand Masters or Past Grand Masters as may be most convenient, for the purpose of inviting them to this Grand Lodge, to install the M. W. Grand Master elect.

The Grand Master appointed the following brethren such delegation:

W. Bros. A. Bernard, W. C. Stephens, and Thos. B. Harris.  
The Convention was adjourned with solemn prayer.

**FRIDAY, November 2, 5855.**

The Convention resumed its sitting at 6 o'clock, P. M.

On motion of W. Bro. A. Bernard, seconded by W. Bro. W. B.

Simpson, and unanimously adopted:

That the thanks of the Grand Lodge of Canada, and of the Craft in general, are eminently due, and are hereby tendered to the brethren of Hamilton, for the indefatigable zeal and perseverance which they have evinced in devising the best means of establishing the Grand Lodge of Canada, as well as for their generous hospitality to the brethren from a distance.

It was, on motion of W. Bro. Dr. Lundy, seconded by W. Bro. W. B. Simpson, resolved:

That the Seal now produced be used for temporary purposes, and that a new one be procured by the Committee on Correspondence.

On motion of W. Bro. A. Bernard, seconded by W. Bro. Wm. Bellhouse, it was unanimously resolved:

That the Grand Secretary be instructed to request all Lodges under the jurisdiction of the Grand Lodge of Canada to forward to him, at an early day, the number of their Warrant and the date of their formation, duly authenticated.

The Convention was adjourned, to meet at 9 o'clock on Friday morning.

**FRIDAY, Oct. 12, 5855.**

The Convention resumed its sitting at a  $\frac{1}{2}$  past 5 o'clock, P. M. In consequence of V. W. Bro. C. Magill having declined to accept the office of Grand Senior Deacon, the Grand Master elect appointed W. Bro. Geo. L. Allen to be Grand Senior Deacon, and W. Bro. Thos. Perkins to be Grand Junior Deacon.

On motion of W. Bro. Richard Bull, seconded by W. Bro. J. R. Holden, it was unanimously adopted:

That the Grand Master elect be requested to name three members of the Grand Lodge as a deputation to proceed, with as little delay as possible, to the residences of such Grand Masters or Past Grand Masters as may be most convenient, for the purpose of inviting them to this Grand Lodge, to install the M. W. Grand Master elect.

The Grand Master appointed the following brethren such delegation:

W. Bros. A. Bernard, W. C. Stephens, and Thos. B. Harris.  
The Convention was adjourned with solemn prayer.

ATTEST.



Grand Secretary.

The M. W. Grand Master and the Grand Officers elect of the Grand Lodge of Canada were then presented.

The M. W. Past Grand Master, H. T. Backus, performed the

ceremonies of consecrating the Grand Lodge of Canada, and installed the Grand Master, and invested and installed the Grand Officers in due and ancient form.

The Grand Marshall declared :

That in the name and by the authority of the Ancient Constitutions of Masonry, and the proceedings of a Convention convened pursuant to the same,

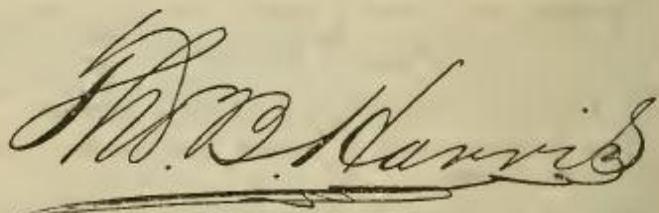
I proclaim this new Grand Lodge, by the name of "The Most Worshipful the Grand Lodge of Ancient Free and Accepted Masons of Canada," duly constituted.

On motion of R. W. Grand Senior Warden, seconded by R. W. Grand Junior Warden, it was unanimously resolved :

That the thanks of this Grand Lodge are due, and are hereby tendered to the M. W. Bro. the Honorable H. T. Backus, for his fraternal kindness in consecrating this Grand Lodge, and installing the Grand Master of the Grand Lodge of Canada, and the impressive manner in which that important ceremony was performed.

The M. W. Grand Master then closed the Grand Lodge in Ample Form, with solemn prayer.

ATTEST.

Grand Secretary.

J'espère que vous aurez noté le sceau de la Grande Loge du Canada. Rien d'étonnant à ce que la Grande Loge d'Angleterre se soit étranglée en recevant l'annonce de la création de cette Grande Loge... Mais peut-être doit-on y voir justement une volonté de patronage.

Permettez-moi également de vous remercier, vous tous et toutes, qui lisez avec bienveillance mes chroniques d'Histoire Maçonnique. C'est à chaque fois un plaisir que de savoir votre fidélité présente. Une lumière éternelle éclairant la nuit.